



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil Municipal
Séance du 12 décembre 2022 – 19 heures
Convocation du 06 décembre 2022
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 
ID : 059-215904897-20221215-20221202-DE

Membres en exercice : 27
Présents : 20
Absents Excusés Représentés : 4
Absents excusés : /
Absent : 3

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

M. Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER - Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISSÉ – Pascal KACZMARCZYK – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE – Salvatore BELLU – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique DHINNIN .

Étaient absents excusés représentés : Mmes Mrs Christian LANGELIN représenté par Salvatore BELLU – Christian LEMAR représenté par Karine SKOTAREK – Clémence BARBIER représentée par Geneviève LECLERCQ – Sébastien MANCHE représenté par Alain MENSION.

Étaient absents : M. Mmes Angélique GOGÉ – Aurélie PETIT – Gaëtan GRARD

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire
Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1^{ère} Adjointe

2022-12-07 - Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) – Grille de rémunération – Retrait de la délibération du 28/10/2022 – Adoption d'une nouvelle grille de rémunération.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de procéder au retrait de la délibération du 28/10/2022,
- d'adopter la nouvelle grille de rémunération des personnels affectés aux ACM durant les périodes extrascolaires telle que présentée ci-dessous et avec effet au 1^{er} janvier 2023.

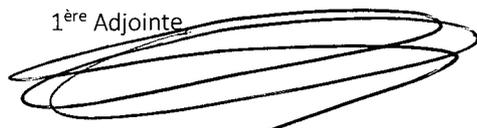
Grille de rémunération des directeurs et animateurs durant les périodes extrascolaires
pour les accueils collectifs de mineurs

Fonction dans l'ACM	Temps de travail	Salaire journalier en €	Congés payés en € (10%)
Directeur diplômé	Journée réunion	28.87 €	2.89 €
	Journée préparation	38.50 €	3.85 €
	Journée sortie exceptionnelle (>10h00)	96.25 €	9.62 €
	Journée Camp (>12h00)	77.00 €	7.70 €
	Journée ACM	77.00 €	7.70 €
Directeur en cours de formation et directeur adjoint	Journée réunion	27.56 €	2.75 €
	Journée préparation	36.75 €	3.67 €
	Journée sortie exceptionnelle (>10h00)	91.87 €	9.19 €
	Journée Camp (>12h00)	73.50 €	7.35 €
	Journée ACM	73.50 €	7.35 €
Animateur diplômé	Journée réunion	26.25 €	2.62 €
	Journée préparation	35.00 €	3.50 €
	Journée sortie exceptionnelle (>10h00)	87.50 €	8.75 €
	Journée Camp (>12h00)	70.00 €	7.00 €
	Journée ACM	70.00 €	7.00 €
Animateur en cours de formation	Journée réunion	24.94 €	2.49 €
	Journée préparation	33.25 €	3.32 €
	Journée sortie exceptionnelle (>10h00)	83.12 €	8.31 €
	Journée Camp (>12h00)	66.50 €	6.65 €
	Journée ACM	66.50 €	6.65 €
Animateur non diplômé	Journée réunion	23.62 €	2.36 €
	Journée préparation	31.50 €	3.15 €
	Journée sortie exceptionnelle (>10h00)	78.75 €	7.87 €
	Journée Camp (>12h00)	63.00 €	6.30 €
	Journée ACM	63.00 €	6.30 €

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

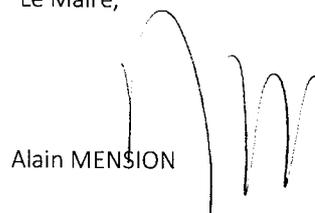
La secrétaire de séance
1^{ère} Adjointe



Karine SKOTAREK



Le Maire,



Alain MENSION

Publié sur le site Internet le 15 décembre 2022